

Bayeux le lundi 21 septembre 2020

L'équipe de direction

A

L'ensemble des responsables légaux

Mesdames et messieurs,

Cette rentrée scolaire 2020, qui a permis d'accueillir tous les élèves dans les meilleures conditions possibles au regard du contexte sanitaire particulier, s'est dans l'ensemble bien déroulée.

Cette 3<sup>ème</sup> semaine de travail qui s'ouvre m'amène à venir vers vous afin de vous transmettre plusieurs informations.

### **Agenda : événements passés et à venir**

#### **Rentrée scolaire des 6èmes :**

Les familles ont été accueillies le 1<sup>er</sup> septembre autour d'un café après la montée en classe des enfants. Une seconde rencontre le 15 septembre a réuni les parents et le professeur principal de la classe pour un temps d'informations sur différents points ( mise au travail, accès Pronote et ENT ).

Les élèves de 6<sup>ème</sup> ont eu pour cette nouvelle rentrée la chance de découvrir les différentes étapes de la semaine d'intégration qui leur était dédiée : le rallye, le livret de l'élève et la journée de cohésion. Cette dernière journée à Bayeux Aventures leur a permis de partager des activités avec leurs professeurs et de créer du lien entre toutes les classes.

#### **Assemblée Générale de rentrée**

Elle a eu lieu le lundi 14 septembre. Elle a rassemblé quelques parents qui ont pu poser des questions, recevoir des informations sur l'utilisation de PRONOTE et sur la mise en place du PROTOCOLE SANITAIRE. Une information sur les prochaines élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'administration leur a été présentée. Les représentants des parents d'élèves du conseil d'administration de l'année scolaire passée ont pris le relais pour l'organisation des élections qui auront lieu le vendredi 09 OCTOBRE au collège de 11h à 16h.

Le vote par correspondance est possible. Les enveloppes devront être déposées à l'accueil.

Les familles recevront **le matériel de vote le vendredi 02 OCTOBRE.**

Merci de vous assurer que vos enfants vous le remettent bien.

#### **Les conseils de classe**

L'année scolaire est découpée en semestre. Les conseils de classe du premier semestre auront lieu du 20 au 29 janvier 2021 . Ceux du second semestre auront lieu du 20 au 28 mai pour les 3<sup>èmes</sup> et du 14 au 22 juin pour les autres niveaux

#### **Rencontre parents – professeurs**

La première sera organisée courant du mois de novembre. Chaque famille aura la possibilité de rencontrer les enseignants de la classe. La seconde aura lieu à l'issue des conseils de classe du 1<sup>er</sup> semestre. Les familles seront reçues par plusieurs professeurs pour un échange autour du travail de l'élève. Les modalités d'inscriptions à ces rencontres via PRONOTE vous seront communiquées ultérieurement.

#### **Orientation**

L'année de 3<sup>ème</sup> est une année importante pour les élèves puisqu'ils vont devoir faire un choix de formation qui va les emmener vers d'autres horizons. Le choix n'est pas facile et tout au long des années collège, les professeurs y préparent les élèves.

Deux réunions seront proposées aux familles afin de les informer sur les choix possibles et de les éclairer sur les procédures à suivre.

**La première réunion aura lieu le mardi 06 octobre 2020 à 18h et la seconde le jeudi 25 mars 2021 à 18h.**

## **DNB et CFG**

Les élèves de 3<sup>ème</sup> préparent le diplôme national du brevet : le DNB. Quelques élèves passent le CFG (certificat de formation générale).

Pour l'heure, les dates ne sont pas connues. De plus amples informations vous seront transmises courant de l'année et lors des réunions pour l'orientation.

## **Le LSU (Livret Scolaire Unique) et la validation des compétences**

Il est complété chaque semestre après la publication de livrets. Il se nourrit de l'évaluation continue des compétences du socle commun.

## **Voyages et sorties pédagogiques**

Dans le contexte actuel, aucun voyage n'est programmé. Chaque sortie pédagogique sera étudiée au regard du contexte sanitaire.

## **Communication - Informations**

**Le carnet de correspondance papier a été abandonné au profit du carnet de correspondance numérique PRONOTE.**

Les familles qui rencontreraient des problèmes de connexion doivent prendre contact avec Monsieur DUSSOUS, documentaliste et référent numérique de l'établissement : [guillaume.dussou@ca-caen.fr](mailto:guillaume.dussou@ca-caen.fr).

## **Le protocole sanitaire**

**A la maison, avant d'arriver au collège, chaque élève doit :**

- S'assurer de ne pas être fébrile car s'il présente certains symptômes, il vous sera demandé de venir rechercher votre enfant
- Se laver les mains
- Se rendre aux toilettes pour limiter le besoin d'y aller avant la récréation du matin.
- Vérifier qu'il a bien tout son matériel car aucun prêt ne doit avoir lieu entre élèves et/ou par son professeur.
- Il doit également se munir obligatoirement de **3 masques** (1 pour le matin, 1 pour la pause méridienne et 1 pour l'après-midi) voire 4 quand il a EPS.
- Les élèves pourront se munir d'une gourde d'eau pour venir au collège (les sodas, jus de fruits ou toutes autres sortes de boissons ne seront pas acceptées).

Désormais lors de sortie scolaire avec Pique-nique, les élèves doivent avoir une gourde.

**RAPPEL :** les familles qui rencontrent des problèmes pour l'achat des masques doivent se rapprocher du service d'intendance du collège.

## **Arrivée au collège**

Les élèves doivent arriver « masqués ». Le port du masque est obligatoire aux abords des établissements scolaires (50 mètres). Pour notre établissement, cette obligation prend effet à l'intersection de la rue des Billettes et de la rue Conseil.

Les élèves entrent dans le collège et vont sur la cour de récréation. Une distance physique s'impose. Aucune interaction physique n'est autorisée. Le lavage des mains au savon est fortement conseillé.

## **Déroulement des cours et précautions sanitaires**

Afin de réduire au maximum les interactions physiques entre les personnes, seuls les professeurs se déplacent entre les salles de classe. Pour ce faire, une salle a été attribuée à chaque classe sauf pour les 3èmes et seuls les changements pour une salle de SVT, technologie, physique-chimie, Arts Plastiques et Education musicale seront possibles. Ces salles spécialisées seront soigneusement nettoyées entre chaque groupe par le personnel d'entretien du collège.

### **Les temps de récréation**

Les récréations habituelles du matin et de l'après-midi sont maintenues pour permettre aux élèves de se détendre. Dans cette situation, le brassage ne peut être évité. Les élèves doivent donc porter le masque et s'interdire tout contact.

Le masque pourra être retiré **UNIQUEMENT** pour prendre un goûter. Les sucettes ou friandises sont interdites.

### **Le temps de midi ( la pause méridienne)**

Le lycée accueille les élèves du collège sur le temps de la demi-pension. Les demi-pensionnaires du collège et du lycée représentent environ 900 élèves.

L'organisation arrêtée par le lycée s'est faite en tenant compte de la réalité de l'espace du restaurant scolaire. La superficie du self ne permet pas de servir un repas à tous les demi-pensionnaires sur le créneau de 11H30 à 13H30 en respectant la distanciation physique.

Aussi les mesures suivantes pour limiter les risques ont-elles été retenues :

- Se laver les mains au savon (toilettes dans la cour ou juste avant le passage à la badgeuse)
- Désinfection des mains après le passage à la badgeuse et avant d'accéder à la chaîne du restaurant scolaire
- Passage par classe et par niveau
- Séparation des élèves du collège et du lycée par le placement dans une partie du restaurant scolaire
- Retrait du masque pour le déjeuner
- Port du masque pour les déplacements

Les deux services mis en place à cette rentrée, le premier à 11h30 avec reprise des cours à 12h40 et le second service à 12h10 avec reprise des cours à 13h30 permet de désengorger le passage au self et de réduire le nombre d'élèves dans la cour de récréation.

### **Accès au collège pour les personnes extérieures**

Les personnes extérieures au collège devront se présenter à l'accueil du collège avec un masque, se laver les mains avec le gel hydro alcoolique mis à disposition au bureau de l'accueil.

**Le protocole sanitaire mis en place à la rentrée 2020 s'inscrit dans la continuité de celui présenté et approuvé en Conseil d'Administration le jeudi 14 mai à 17h45.**

**Il sera présenté avec les ajustements propres à cette rentrée scolaire en commission permanente le 21 septembre.**

**En ce début d'année scolaire, nous vous souhaitons ainsi qu'à vos enfants une bonne année scolaire 2020-2021.**

**La Principale,  
Nelly CUCIZ**



**La Principale Adjointe,  
Sandrine DORMOI**

